

# PROGRAMME DE PRÉVENTION DU SUICIDE



## FICHE SYNTHÈSE POR

### Énoncé de la POR

Les gestionnaires du programme-services s'assurent que l'équipe fait preuve des compétences requises pour adhérer aux procédures organisationnelles sur le dépistage, l'évaluation, l'intervention requise, le plan de sécurité et le suivi approprié de l'utilisateur afin de prévenir le suicide.

### 1er test de conformité de la POR

Les gestionnaires s'assurent que l'équipe adhère aux procédures organisationnelles afin de réduire les risques de sécurité et assurer un environnement sécuritaire pour tous.

#### Comment s'y conformer

- Assurer un environnement physique sécuritaire. Se référer à l'aide-mémoire [Sécurisation de l'environnement d'un usager à risque suicidaire](#)
- Impliquer les proches dans l'identification des risques
- Élaborer le [plan de sécurité](#) avec l'utilisateur et ses proches

### 2e test de conformité de la POR

Les gestionnaires veillent à ce que l'équipe reçoive une formation appropriée afin de fournir des services sécuritaires de prévention du suicide.

#### Comment s'y conformer

- Faire visionner la [Capsule de sensibilisation obligatoire pour l'ensemble des employés : Prévenir le suicide chez les personnes de 14 ans et plus – Repérer et appliquer les mesures de protection requises](#) ENA 15221
- Se référer à l'Aide-mémoire sur les [Formations offertes en prévention du suicide](#)

### 3e test de conformité de la POR

Les gestionnaires s'assurent que l'équipe effectue un dépistage<sup>1</sup> du risque suicidaire conformément à sa procédure et en utilisant des outils fondés sur des données probantes qui sont fournis par l'établissement.

#### Comment s'y conformer

- Effectuer un dépistage du risque suicidaire lorsque des éléments de vulnérabilité au suicide sont repérés chez un usager. Se référer à l'Aide-mémoire [Repérer et dépister la personne à risque de suicide](#)
- Mettre en place les mesures de protection en cas de résultat positif
- Consigner le tout au dossier de l'utilisateur conformément à la procédure (utilisation du formulaire ou note au dossier)

### <sup>1</sup> Note de bas de page

Depuis 2024, Agrément Canada emploie le terme « repérage » pour désigner l'action de poser des questions afin de vérifier la présence d'idées suicidaires. Le CISSS des Laurentides a décidé de poursuivre avec le terme « dépistage » pour cette étape d'exécution.

# PROGRAMME DE PRÉVENTION DU SUICIDE

## 4e test de conformité de la POR

Les gestionnaires veillent à ce que l'équipe oriente les usagers dont le dépistage du risque de suicide est positif vers une personne qui détient les compétences requises pour réaliser une évaluation du risque suicidaire ou une estimation de la dangerosité du passage à l'acte suicidaire afin de mettre en place un plan de sécurité approprié.

### Comment s'y conformer

- Maintenir l'usager en sécurité et appliquer les mesures de protection requises
- Effectuer l'estimation du risque suicidaire en temps opportun
- Élaborer le plan de sécurité avec l'usager et ses proches
- Assurer la transmission d'information complète lors des transitions de soins et services

## 5e test de conformité de la POR

Les gestionnaires veillent à ce que l'équipe élabore un plan de sécurité individualisé, fondé sur les objectifs, les capacités et les préférences de l'usager.

### Comment s'y conformer

Le plan de sécurité est :

- Consigné au dossier, partagé avec l'usager et les membres appropriés de l'équipe et peut être accessible au proche aidant
- Régulièrement réévalué
- Transmis lors des transitions de soins et services pour assurer la sécurité de l'usager
- Inclut au PI/PTI/PII. Celui-ci comprend un objectif visant l'atténuation des idées suicidaires

## À propos des audits

Afin d'évaluer la conformité de la POR, nous encourageons les équipes à faire des [audits](#) selon la [programmation annuelle](#), à analyser et diffuser les résultats obtenus et à réaliser un [Plan d'action](#) lorsque requis.

## Pour en savoir plus...

[Plan régional en prévention du suicide](#)

[Livret des POR 2024](#)

[Politiques et procédures en prévention du suicide](#)

